CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

BUREAU DE RÉGIE INTERNE
BOARD OF INTERNAL ECONOMY

AVIS AUX MÉDIAS

Divulgation par le Bureau de régie interne : Publication du *Rapport de dépenses des députés* et du *Registre public des voyageurs désignés* pour le premier trimestre de 2017-2018

Ottawa (Ontario) – Le 26 septembre 2017

L'honorable Geoff Regan, Président de la Chambre des communes et président du Bureau de régie interne, a annoncé aujourd'hui que le *Rapport de dépenses des députés* pour le premier trimestre de 2017-2018 et le *Registre public des voyageurs désignés* au 30 juin 2017 sont maintenant accessibles au public sur le site Web noscommunes.ca.

Rapport de dépenses des députés

Le *Rapport de dépenses des députés* pour le premier trimestre de 2017-2018 détaille les dépenses des députés traitées entre le 1er avril et le 30 juin 2017. Il comprend le *Rapport détaillé sur les points de déplacement*, qui fournit des renseignements sur les déplacements des députés et des voyageurs autorisés pour lesquels des points de déplacement ont été utilisés, ainsi que le *Rapport détaillé sur les frais d'accueil*, lequel fournit des renseignements sur les frais d'accueil des députés traités entre le 1er avril et le 30 juin 2017.

Registre public des voyageurs désignés

Le *Registre public des voyageurs désignés* indique le nom des voyageurs désignés actifs des députés au 30 juin 2017.

Faits en bref

- Les dépenses des députés doivent être engagées dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.
- Les dépenses sont soumises électroniquement au moyen d'un système doté de mécanismes de contrôle intégrés. Elles sont ensuite examinées par l'Administration de la Chambre.
- Il incombe aux députés de s'assurer que toutes les dépenses approuvées sont engagées dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

- Les dépenses des députés sont assujetties au *Règlement administratif relatif aux députés* et au *Manuel des allocations et des services aux députés*.

Les questions concernant les dépenses et le voyageur désigné d'un député particulier doivent être adressées à ce député.

Pour plus de renseignements :

Heather Bradley
Directrice des communications
Bureau du Président de la Chambre des communes
613-995-7882
heather.bradley@parl.gc.ca